

Les Cahiers du dictionnaire

2012, n° 4

Les Cahiers du dictionnaire

Revue annuelle fondée et dirigée par Giovanni Dotoli

Numéro dirigé par Celeste Boccuzzi

PARIS
CLASSIQUES GARNIER
2012

FONDATEUR ET DIRECTION DE PUBLICATION

Giovanni DOTOLI (Bari)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Maria Gabriella ADAMO (Messine), Bernard CERQUIGLINI (Paris), Loïc DEPECKER (Paris), Giovanni DOTOLI (Bari), Rosalba GUERINI (Naples), Pierre LERAT (Paris), Gisella MAIELLO (Salerne), Salah MEJRI (Paris, Tunis), Danièle MORVAN (Paris), Giulia PAPOFF (Bénévent), Alain REY (Paris), Maria Teresa ZANOLA (Milan)

RÉDACTEURS EN CHEF

Celeste BOCCUZZI (Bari), Cosimo DE GIOVANNI (Cagliari)

RÉDACTEURS

Jana ALTMANOVA (Naples), Giuseppe CAPPIELLO (Bari), Maria CENTRELLA (NAPLES), Francesca CHESSA (Cagliari), Mariadomenica LO NOSTRO (Salerne), Stella MANGIAPANE (Messine), Donatella OSTUNI (Bari), Fabio PERILLI (Bénévent), Carmela RIZZI (Bari), Mario SELVAGGIO (Cagliari), Raffaele SPIEZIA (Naples), Valeria ZOTTI (Bologne)

RÉDACTION

Les propositions d'articles, les ouvrages pour comptes rendus ainsi que les propositions de comptes rendus doivent être envoyés à la rédaction :

Dipartimento di Lettere Lingue Arti
Università degli Studi di Bari
Via Garruba, 6 - 70121 Bari (Italie)
Tél. 0039 080 571 74 41 - Télécopie 0039 080 571 75 33
giovanni.dotoli@uniba.it

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ISBN 978-2-8124-0816-8
ISSN 2239-0626

SOMMAIRE

ESSAIS

Giovanni DOTOLI Le Livre-vie. Langage histoire une même théorie	13
Christophe REY La place des sciences dans le <i>Grand Vocabulaire Français</i> (1767-1774)	33
Marcella LEOPIZZI Henri Meschonnic et le dictionnaire. « Critique » et créativité	51
Lucia Cristina LAROCCA La lexicographie militaire en France. Genèse et évolution des dictionnaires de spécialité dans le domaine militaire	69
Stefania ACAMPORA La <i>Mandoline</i> . Itinéraire lexicographique d'un « instrument cliché »	97
Marianna CEFARIELLO Precious anglicisms	105
Michele COSTAGLIOLA D'ABELE De l'art de la coutellerie à la fabrication des couteaux. Une approche lexicologique	115

Maria LEO Un aperçu sur les métiers d'autrefois et d'aujourd'hui. Les outils du maréchal-ferrant dans les dictionnaires monolingues	125
Giuseppina NOTARO El léxico del cigarro : el préstamo como vehículo cultural	141
Antonietta RAUCCIO Le lexique du papier dans les dictionnaires monolingues français. Le papier de luxe	151
Lorenza RUSSO La Suisse et l'horlogerie. Lexique d'une tradition	163
Valentina SEPE <i>Pizzi, trine et merletti</i> . De l'Italie à la France, petite histoire du mot <i>dentelle</i>	181
Romina UGLIANO Music and words	189
Serena VEROLA Les artisans de la peau dans les dictionnaires français en ligne	201

COMPTES RENDUS

Jean PRUVOST, <i>Les élections ou comment « s'eslire quelque manière de vivre » ?</i> (Giovanni DOTOLI)	213
Alain REY, <i>Dictionnaire amoureux des dictionnaires</i> (Celeste BOCCUZZI)	217
Pierre LERAT, <i>Vocabulaire du juriste débutant</i> (Carmela RIZZI)	220

François GAUDIN (dir.), <i>Alain Rey, vocabuliste français</i> (Marcella LEOPIZZI)	223
Hendrik VAN GORP et al., <i>Dictionnaire des termes littéraires</i> (Giuseppe CAPIELLO)	227
Carolina DIGLIO et Jana ALTMANOVA (dir.), <i>Dictionnaires et terminologie des arts et métiers</i> (Michele COSTAGLIOLA D'ABELE)	229
Alain REY, <i>Trops forts, les mots !</i> (Giovanni DOTOLI)	234
Benoît MEYER, <i>Dictionnaire du football. Le ballon rond dans tous ses sens</i> (Celeste BOCCUZZI)	237
Jean-Paul SAVIGNAC, <i>Dictionnaire français-gaulois</i> (Giuseppe CAPIELLO)	240
Daniel KUNTH, <i>Les Mots du ciel</i> (Carmela RIZZI)	242

militaire, ainsi que les variations lexicologiques du français de spécialité dans le temps. D'une manière générale, la nature polyédrique du langage répertorié, riche et extrêmement précis, donne aussi une large contribution à la lexicologie et à la lexicographie spécialisées contemporaines. En outre, il est à remarquer que, de nos jours, les dictionnaires militaires parus, en particulier ceux à caractère encyclopédique, sont tous antérieurs à la Grande Guerre, par conséquent on enregistre une regrettable lacune dictionnaire actuelle dans ce domaine.

En guise de conclusion, nous croyons que des recherches plus approfondies concernant la lexicographie du domaine militaire seraient fertiles pour un meilleur éclairage du genre que nous avons traité.

Lucia Cristina LAROCCA
Université de Bari Aldo Moro
LaBLex

LA MANDOLINE

Itinéraire lexicographique d'un « instrument cliché »

Deh, vieni alla finestra, o mio tesoro!
Deh, vieni a consolar il pianto mio:
se neghi a me di dar qualche ristoro,
davanti agli occhi tuoi morir vogl'io.
L. DA PONTE, *Don Giovanni*, II, 3

Le 28 octobre 1787, un public enthousiaste et curieux assistait, au théâtre Nostitz de Prague, à la première représentation du *Don Juan* de Mozart. Parmi ses particularités, la pièce prévoyait, au cours du second acte, un Don Juan chantant la célèbre sérénade *Deh vieni alla finestra, o mio tesoro*, accompagné de la mandoline. La mandoline, instrument au son doux et séducteur, autrefois populaire, s'élevait ainsi au rang supérieur des instruments nobles¹, étant admise à juste titre à l'opéra.

Le mot *mandoline* serait le diminutif d'un autre instrument à cordes, évolution du luth : la *mandore*, dérivée de « l'ancienne forme mandole ; ital. mandola, mandolino² ». La *mandore* est donc l'ancêtre de la *mandoline*, qui possède une forme réduite³ par rapport à la *mandore*. Plusieurs

1 « Nombre de compositeurs classiques, dont Vivaldi et Mozart, ont écrit pour la mandoline, qui était encore très populaire au début du siècle grâce à un choix à peu près illimité de transcriptions à l'usage des musiciens amateurs. Depuis, la guitare l'a presque complètement supplantée ». Définition extraite de l'*Encyclopédie universelle Larousse*, consultable à la page : <http://www.larousse.fr/>

2 É. Littré, *Dictionnaire de la Langue Française*, 1863.

3 « La "mandola" ou "mandora" (dallo spagnolo) era uno strumento della famiglia del LIUTO*, di forma analoga, ma di dimensioni ridotte. A partire dal 1600 circa, in Italia verrà dato il nome di "mandolino" a una piccola mandola. La sua cassa di risonanza, come quella del liuto, è poliforme : la tavola armonica è piatta, ornata di una "rosa" intagliata, e il fondo è più fortemente ricurvo che negli altri strumenti della stessa famiglia (tuttavia attualmente si fabbricano mandolini a fondo piatto). Possiede quattro corde doppie, che vengono sifegate con un "plettrò" e sono accordate come quelle del violino (sol-re-la-mi) ».

hypothèses ont été avancées pour retracer l'origine de *mandola* qu'on reconduit généralement au français *mandole*. Parallèlement à cette interprétation, certains théoriciens proposent une dérivation du grec *pandura* ou de l'espagnol *bandola*¹:

Pour ce qui concerne l'origine du mot *mandoline*, la "contamination" italienne est attestée par le *Dictionnaire de l'Académie Française*, dont voici la définition :

(1) MANDOLINE. n. f. XVIII^e siècle. Emprunté de l'italien *mandolino*, de même sens.

Instrument de la famille du luth, à cordes pincées et à manche court, dont la caisse de résonance possède un fond bombé, et dont on joue généralement avec une plume ou un plectre d'écaille ou d'ivoire. *Mandoline à quatre cordes, à six cordes. Concerto pour mandoline*².

L'article fournit une indication temporelle en mentionnant le siècle concerné et retrace l'étymologie de l'instrument, son évolution, son anatomie, et son mode d'utilisation. La description se termine par une brève phraséologie. Si on compare d'autres éditions du *Dictionnaire de l'Académie Française*, on s'aperçoit de différences importantes :

MANDOLINE. s.f. Espèce de petite guitare. (4^e édition 1762)

MANDOLINE. subst. fém. Petite mandore. (5^e édition 1798)

MANDOLINE. n. f. Instrument de musique à cordes et à manche, de forme bombée, dont on joue avec une plume ou un plectre d'écaille. *Jouer de la mandoline*. (8^e édition 1932-35)

En lisant ces définitions, on peut remarquer l'extrême simplicité et brièveté des éditions de 1762 et 1798, se limitant à la description approximative de la nature de l'objet. En revanche, la huitième édition souligne qu'il s'agit d'un instrument à cordes et à manche, et qui se joue avec une plume ou un plectre, en précisant ainsi la technique d'emploi.

Dans son œuvre, Agostino Pisani reconnaît la possibilité d'une ascendance orientale dudit instrument. Dans l'Antiquité, la tradition musicale de l'Orient se fondait sur l'emploi de plusieurs instruments

V. Fellegara (éd.), *Dizionario di Musica*, Milano, Bompiani, 1968 (édition italienne de R. de Candé, *Dictionnaire de Musique*, Paris, Seuil, 1961).

1 Cf. G. Accorretti, *Studio sulla costruzione del mandolino napoletano*, Ancona, 1923, p. 12.

2 *Dictionnaire de l'Académie Française*, 9^e édition, 1992.

à cordes de formes différentes appelés *Tambour*. Ceux-ci, importés dans l'Italie méridionale par les Sarrasins au cours de la domination arabe, seraient les précurseurs de la mandoline napolitaine¹.

Malgré les opinions divergentes sur son appellation, la mandoline a connu, au cours des siècles, un grand succès. Il faut signaler au passage qu'elle doit beaucoup à la ville de Naples, à ses traditions culturelles, musicales et artisanales.

Sur le plan historique, l'usage de la mandoline à Naples est en plein essor au XVIII^e siècle, quand les luthiers de la ville deviennent maîtres-constructeurs et experts renommés en mandolines². La ville occupe même une place privilégiée dans l'article d'un dictionnaire : « La mandoline est encore aujourd'hui d'un usage courant en Italie, et plus spécialement à Naples, comme instrument mélodique³ ». Quelques dictionnaires enregistrent les traits caractéristiques de la *mandoline napolitaine*, en fournissant une explication précise et technique visant à la différencier de la *mandoline milanaise* :

[On distingue] la Mandoline napolitaine, (...) la plus répandue, surnommée quelquefois mandoline violon à cause de l'accord de ses 4 cordes doubles (...) et la Mandoline milanaise, dite aussi mandoline guitare, montée de 6 cordes doubles (BRENET, *Dict. prat. et hist. mus.*, 1926, p. 236)⁴.

Les M. NAPOLITAINES sont tendues de huit cordes, groupées par deux à l'unisson et accordées en quintes, comme le violon : *sol*¹, *re*², *la*³, *mi*⁴; Les M. MILANAISES sont cinq ou six paires de cordes accordées comme suit : *sol*¹, *re*², *la*³, *mi*⁴, ou bien *sol*¹, *si*², *mi*³, *la*³, *re*⁴, *mi*⁵.

Les différences entre les deux instruments se basent sur le nombre des cordes et sur l'accord.

Le lien entre la ville parthénoépénne et cet instrument a créé un lieu commun très répandu, donnant, à l'étranger, l'image d'une ville dont la devise serait *pizza et mandolino*.

1 Cf. A. Pisani, *Manuale tecnico-pratico del Mandolinista*, 3^e édition, Milano, Hoepli, 1923, p. 7-8.

2 Parmi les familles napolitaines de luthiers, on cite la famille *Vinaccia*. Cf. A. Pisani, *op. cit.*, p. 20.

3 G. Humbert, *Dictionnaire de Musique*, Lausanne, Payot & C^e, 1913.

4 Définition tirée par le *Tréor de la Langue Française informatisé* consultable à l'adresse : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

5 G. Humbert, *op. cit.*

Le dictionnaire joue un rôle important dans la diffusion des idées et des préjugés ; il enregistre les tendances culturelles propres à une période et à une société données, en se concentrant sur une période temporelle où les mots sont témoins de la culture et des activités de l'époque. Le dictionnaire est avant tout un « texte culturel¹ ». Une définition peut parfois s'enraciner ou provoquer un lieu commun. Dans sa définition de *mandoline*, Émile Littré introduit une petite remarque :

Petite mandore. La mandoline se pince avec une plume. Les Napolitains jouent de la mandoline. Il [M. de Giac] pinçait de la mandoline en se pinçant la bouche et jouant des prunelles, DECOURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créqui*, t. II, ch. I. *La mandoline, le galoubet, la trompette, le trombone, le cornet, la barpe, le mélophone, les clochettes, la clarinette basse ont été successivement admis à l'honneur du solo*, C. BLAZE, *Hist. de l'Acad. de mus.* t. II, p. 352².

L'article débute avec un détail important sur la dimension et le genre : *petite mandore*. On comprend ainsi qu'il s'agit d'un instrument à cordes et on apprend en outre qu'il *se pince avec une plume*. La définition présentant les Napolitains comme joueurs de mandoline diffuse l'image d'une ville dont les habitants se caractérisent par le jeu de cet instrument. Il s'agit donc d'un portrait stéréotypé, d'une généralisation extrême des mœurs d'une société. Aline Gohard-Radenkovic définit, d'un point de vue sociologique, le stéréotype comme :

Un raccourci, un condensé de la société dans laquelle il est produit : un stéréotype est « l'idée que l'on se fait de... », l'image qui surgit spontanément « lorsqu'il s'agit de... ». C'est la représentation d'un objet (choses, gens, idées) plus ou moins détachée de sa réalité objective, partagée par les membres d'un groupe social avec une certaine stabilité³.

Le dictionnaire ne se limite donc pas à expliquer ou à décrire, mais il transmet une *représentation* fidèle ou infidèle d'un objet donné. On se rend compte ainsi de la facilité avec laquelle une idée peut circuler et alimenter des jugements qui deviennent vérités absolues⁴.

1. J. et C. Dubois, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971, p. 99.
2. É. Littré, *Dictionnaire de la Langue Française*, 1863.
3. A. Gohard-Radenkovic, *Communiquer en langue étrangère*, Berne, Peter Lang, 2004, p. 144.
4. Le dictionnaire décrit une culture et « cette culture est faite d'un ensemble d'assertions sur l'homme et sur la société, assertions prenant la valeur de lois universelles pour la communauté socio-culturelle que forment les lecteurs ». J. et C. Dubois, *op. cit.*, p. 99.

Dans son *Dictionnaire des idées reçues*¹, Flaubert écrit que la *mandoline* est « indispensable pour séduire les Espagnoles² ». L'auteur, plus que formuler une définition, adopte la forme lexicographique pour écrire un texte³ où résonnent sa propre opinion, son impression tout à fait personnelle de la réalité. Le romancier contredit l'affirmation selon laquelle « les dictionnaires donnent une information objective d'intérêt général qui a valeur de vérité dans le système sémio-culturel des lecteurs. Le dictionnaire n'exprime pas l'opinion personnelle d'un auteur⁴ ».

Jean Dubois, à propos de la norme culturelle, affirme :

Les termes ne renvoient pas seulement aux mots de la langue ; ils ne sont pas seulement des objets de la métalangue linguistique ; ils renvoient aussi à des énoncés culturels, à une vision du monde. Aussi les lecteurs ont-ils des réactions de surprise, de rejet ou d'indignation devant les termes familiers ou populaires, sinon techniques, lorsqu'ils renvoient à des tabous culturels, car le discours lexicographique n'est pas seulement un énoncé pédagogique sur la langue, il est aussi une *didaxie de la culture*, dont les propositions doivent être admises culturellement. Inversement, les lecteurs étrangers s'étonnent de certaines absences dans les dictionnaires français, car pour celui qui ne participe pas totalement à cette culture, la connaître, c'est en apprendre la totalité des dénominations, qui renvoient à la totalité des objets culturels. Le dictionnaire vise à se constituer comme une *norme explicite de la culture de la communauté linguistique*⁵.

En feuilletant le dictionnaire, l'utilisateur étranger s'attend à un certain type d'information culturelle et il pourrait éventuellement être surpris de ne pas la repérer. Pour illustrer ce cas, le cliché *mandoline-Naples* correspond parfaitement au genre d'information recherchée.

1. « Nées au XVIII^e siècle, les "idées reçues" n'acquiescent leur sens d'aujourd'hui que vers le milieu du XIX^e siècle, chez Flaubert, alors que le mot "cliché" n'est pas encore d'usage courant en français ». A. Herschberg Pierrot, « Clichés et idées reçues : éléments de réflexion », dans G. Mathis (éd.), *Le Cliché*, Toulouse, PUM, 1998, p. 29.
2. G. Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Éditions du Boucher, 2002, p. 63.
3. Cf. A. Herschberg Pierrot, « Dictionnaire et fiction : le *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert », dans J.-P. Beaujot, P. Corbin, J.-P. Guillermin (éds.), *Dictionnaires et littérature. Actes du Colloque international Dictionnaires et littérature, littérature et dictionnaires 1830-1990*, 27-28 septembre 1991, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1993, p. 345.
4. J. Rey-Debove, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, La Haye/Paris, Mouton, 1971, p. 23.
5. J. Dubois, « Dictionnaire et discours didactique », *Langages*, n° 19, septembre 1970, Paris, Didier-Larousse, p. 43.

La définition qui suit présente, encore une fois, un jugement, un avis personnel qui trahit la vocation objective du dictionnaire. Une appréciation plutôt négative y est introduite, décrivant les effets de la mélodie produite par l'instrument.

Il s'agit, comme dans le cas de Flaubert, d'une infraction à la règle de la part du lexicologue. Ce dernier intervient alors directement et personnellement dans son article : « L'usage de cet instrument n'est guère répandu qu'en Italie et en Espagne, quoiqu'on lui préfère dans chacun de ces pays la guitare. Sa sautillante mélodie, qui d'abord excite une sorte de folle gaîté, finit par fatiguer l'oreille¹ ». Une localisation spatiale est donnée, fournissant les noms des deux pays, presque les seuls, où cet instrument s'est répandu, en précisant que la mandoline est secondaire par rapport à la guitare. La description est négative et contrastée : *n'est guère... qu'en; quoiqu'on*. Le choix de l'adjectif *sautillante* semble parodier l'instrument; de plus, la *mélodie* est péjorativement associée à *folle gaîté*.

Un bref parcours de l'origine d'un instrument de musique ancien a été fait, révélant des origines qui demeurent incertaines et son évolution de la tradition populaire jusqu'à l'opéra. Il est aisé de voir comment un objet peut véhiculer une certaine culture et devenir l'emblème de toute une société. Avant de conclure, il est intéressant de considérer quelques acceptions peut connues du terme, appartenant à des domaines moins nobles que celui de la musique, à savoir la langue populaire et l'argot.

Sur la base de l'enquête menée par Albert Dauzat sur l'argot de la guerre, on enregistre les deux acceptions suivantes :

MANDOLINE : Bassin plat pour les malades au lit.

Argot des tranchées.

De l'Argot de la guerre d'Albert DAUZAT (1918).

MANDOLINE : Grenade à manche.

Argot des tranchées.

De l'Argot de la guerre d'Albert DAUZAT (1918)².

Enquêtant d'avantage encore sur le mot *mandoline* dans un dictionnaire de l'argot³, on serait surpris de découvrir que le mot peut indiquer aussi

1 Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture, XXXVII, Paris, Belin, Mandar, 1837, p. 14.

2 Définitions disponibles à la page : <http://argot.abaabaa.com/>

3 Les définitions ci-présent sont extraites à partir du Dictionnaire de l'argot consultable à la page : <http://www.languefrancaise.net/bob/>

bien une « bière additionnée de sirop de menthe » qu'un « sac de sable pour assommer », et qu'un *coup de mandoline* équivaut à « un coup de matraque » et que pour désigner enfin la *mandoline*, la langue populaire a recours aux termes *jambon* et *jambonneau*.

Dans le domaine technique des ustensiles de cuisine, on reconnaît une :

sorte de couteau-rabot que l'on utilise pour détailler les pommes de terre ou autres légumes qui offre différentes coupes et épaisseurs. À utiliser directement sur le plan de travail grâce au trépied, ou à plat sur un saladier¹.

L'exemple de polysémie du mot *mandoline* nous donne une idée non seulement de la richesse et de la créativité de la langue orale, mais aussi du changement de perspective qui peut intervenir d'un dictionnaire à l'autre. Les mots portent en eux les traces d'une évolution, d'une pensée et, comme on a pu le constater, de préjugés. Souvent, une élaboration personnelle du sens d'un mot donne lieu à une définition originale, dérivée de l'observation des choses ou des mœurs locaux comme nous le montre Flaubert. Ainsi, le mot se colore et revêt une signification nouvelle.

L'éventail de définitions proposées dans cette analyse ébauche, même si à grands traits, l'itinéraire de sens parcouru par un mot à travers des époques, des contextes et des registres différents. Par ses définitions, ses citations, le dictionnaire, ouvrage objectif et subjectif, contribue à cette coloration du mot, à "l'habiller" de nuances dont le sens peut quelquefois demeurer obscur.

Stefania ACAMPORA

Université de Naples Parthénope

¹ Définition disponible à la page : <http://www.saveursdumonde.net/lexiques/ustensiles/mandoline/>